

Jardins, espaces verts et infrastructures (JEVI) & pépinières ornementales



PACA

n°9
27 octobre 2025



Référents filière & rédacteurs

Lucile ARNAUD

lucile.arnaud@fredon-paca.fr

Anne-Laure DUIJNDAM

anne-laure.duijndam@fredon-paca.fr



Directeur de publication

Georgia LAMBERTIN

Présidente de la chambre régionale d'Agriculture Provence Alpes-Côte d'Azur

contact@paca.chambagri.fr

<http://paca.chambres-agriculture.fr/>

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation PACA



<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>

SOMMAIRE

Table des matières

Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornementales et JEVI.....	2
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement.....	2
Hémiptères : Aleurodes, Cicadelle, Cochenilles, Psylles et Pucerons.....	2
Papillon palmivore, <i>Paysandisia archon</i>	8
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales...9	
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement.....	9
Charançon rouge du palmier, <i>Rhynchophorus ferrugineus</i>	9
Mineuse des agrumes, <i>Phyllocnistis citrella</i>	9
Oïdium.....	10
Otiorhynque, <i>Otiorhynchus sp.</i>	10
Pyrrale du buis, <i>Cydalima perspectalis</i>	10
Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI.....	11
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement.....	11
Végétation spontanée en JEVI.....	11
Maladies des gazons.....	11
Ravageurs des gazons.....	11
Autres ravageurs et maladies signalés en JEVI.....	12
Criocère du viorne ou galéruque du viorne, <i>Pyrrhalta viburni</i>	12
Dalmaticose de l'olivier, <i>Botryosphaeria dothidea</i>	13
Mouche de l'olive, <i>Bactrocera oleae</i>	13
Pourridié, <i>Armillaria sp.</i>	14
Processionnaire du pin : Premiers nids observés.....	16
Note nationale SORE <i>Popillia Japonica</i>	17
Notes nationales biodiversité.....	18
Que faire en cas d'observation d'un organisme nuisible ?.....	19
Fiches de reconnaissance SORE (Surveillance Officielle des Organismes nuisibles Réglementés ou Émergents).....	20
Mise à jour de la liste des produits de biocontrôle.....	20

Vous souhaitez vous impliquer dans le réseau ?

Devenez observateur !

Les informations présentées dans ce bulletin reposent en partie sur les observations réalisées par des professionnels bénévoles. Toute l'année, en continu et plus particulièrement avant la publication de chaque bulletin, ces professionnels (rebaptisés "**observateurs**") nous font remonter la présence ou l'absence ainsi que l'évolution des populations de certains bio-agresseurs qu'ils observent dans leur environnement.

Comment devenir observateur ?

Contactez FREDON PACA via les coordonnées qui vous sont fournies en 1^{ère} page de ce bulletin afin que nous puissions échanger ensemble sur le rôle d'un observateur et sur les types de bio-agresseurs à suivre.

Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornamentales et JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Hémiptères : Aleurodes, Cicadelle, Cochenilles, Psylles et Pucerons

- Aleurodes

L'aleurode floconneux, *Aleurothrixus floccosus* continue d'être signalé dans plusieurs communes des Alpes-Maritimes en **pépinières**, en **parcelles agricole**, en **jardins particulier** et en **espaces verts publics**. Les attaques sont **d'intensité forte**. L'observateur note la présence de **larves** et **d'adultes** sur les feuilles accompagné d'un **écoulement de miellat**.

Attention *Aleurothrixus floccosus* est un Organisme Réglementé non de Quarantaine, le seuil de tolérance sur les végétaux destinés à la plantation est de 0% selon le règlement d'exécution (EU) 2019/2072, modifié par le règlement d'exécution (UE) 2021/2285. Les végétaux de pépinière et de jardinerie ne peuvent être mis en circulation sur le territoire s'ils sont infestés par cet organisme.

Retrouver la présentation du ravageur et les méthodes de lutte dans le [BSV n°3](#).

Echelle de risque :



BSV n°9 du 27/10/2025 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

- **Cicadelle noire, *Ricania speculum***

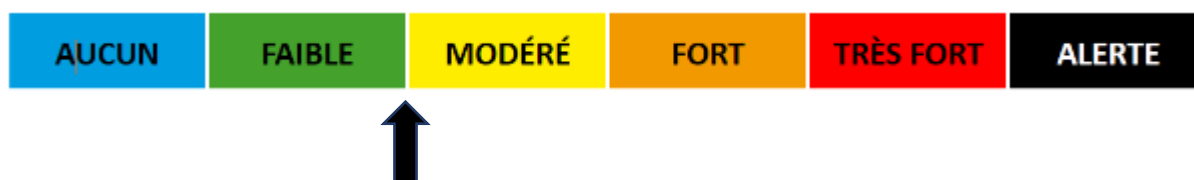
La **cicadelle noire, *Ricania speculum*** est toujours signalée dans plusieurs secteurs des **Alpes-Maritimes**. De nombreuses **larves et adultes** sont observés à la fois sur feuilles, dans des pièges chromatiques liquides et sur des pièges chromatiques englués. Les principaux végétaux touchés sont les agrumes, le laurier rose et le laurier sauce.

Retrouver la présentation du ravageur et les méthodes de lutte dans le [BSV n°7](#).



Photo : *Ricania speculum* adulte (FREDON PACA)

Echelle de risque :



En cas de **d'observation**, merci de contacter **FREDON PACA (04 90 27 26 70)** afin de réaliser une **identification** et confirmer la présence de l'espèce dans votre commune.



- **Cochenille du bambou, *Bambusaspis bambusae***

Cette cochenille se nourrit principalement de la **sève de différentes espèces de bambous**. Elle est recouverte d'un **bouclier cireux** protecteur, typique des cochenilles armurées. Originaires d'Asie orientale, elle est maintenant **présente en Europe** (France, Portugal, Italie...). La ponction de sève par ces cochenilles peut **affaiblir les bambous**, provoquant un **jaunissement** des feuilles, une **réduction de croissance**, voire la **mort** de la plante en cas d'infestation sévère.



Photo : Cochenille du bambou, *Bambusaspis bambusae* (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Cette cochenille est difficile à éliminer à cause de son bouclier protecteur. Néanmoins il est possible de réduire la population en **éliminant les parties atteintes**.

- **Cochenille rouge de l'oranger ou pou de Californie, *Aonidiella aurantii***

Des attaques de **cochenilles rouges** sont signalées sur **orangers** à Roquefort-les-Pins et Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes). Les infestations sont **modérées**.



Présentation du ravageur :

Cette cochenille, appelée **cochenille rouge de l'oranger** ou **pou rouge de Californie**, s'attaque à **tous les agrumes**.

Les **boucliers** des femelles de couleur **rouge-orangé** sont **circulaires** et mesurent environ **2 mm de long**. Les boucliers des mâles sont plus clairs que ceux des femelles tirant vers le gris. Ils mesurent 1,3 à 1,6 mm de long et ont un aspect **blanc feutré**.

En cas de fortes densités d'individus, des **encroûtements** plus ou moins importants se forment sur les branches et rameaux. Les arbres sont **affaiblis** et peuvent mourir. Cette cochenille ne sécrète **pas de miellat**.



Photo : Cochenille rouge de l'oranger, *Aonidiella aurantii* (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :



Une **lutte biologique** est possible avec des **hyménoptères parasitoïdes** tels que ***Aphytis melinus*** et ***Encarsia citrina***. Les stades d'*Aonidiella aurantii* parasités sont L2 (second stade larvaire) et début adulte pour les femelles et L2 (second stade larvaire) pro-nymphes pour les mâles.



Photo : *Aphytis melinus*



- Psylle de l'olivier, *Euphyllura olivina*

Des attaques de **psylles de l'olivier** sont observées sur les communes de Saint-Jean-Cap-Ferrat et Saint-Laurent-du-Var (Alpes Maritimes).

Présentation du ravageur :

Les psylles appartiennent à la famille des **homoptères**. Cet insecte **piqueur-suceur** est reconnaissable par ses sécrétions **cotoneuses**, ses ailes en forme de **toît** et sa **petite taille** (2 à 3 mm). Les psylles ont la particularité de se déplacer en faisant des **bonds**. Munis d'un **rostre**, ils se nourrissent de **la sève des plantes**, sécrétant du **miellat** et des **amas de filaments cireux**. La présence de miellat favorise le développement de la **fumagine**.

Il existe de **très nombreuses espèces de psylles** et ces insectes sont très **spécialisés**, chaque espèce ayant pratiquement son végétal attiré. Les végétaux attaqués sont affaiblis : **branches desséchées et feuillage souillé**.

Le **psylle de l'olivier, *Euphyllura olivina*** est un **petit psylle bossu** long d'environ 2.5mm. L'adulte est **vert clair** avec les pattes antérieures brun clair. Les larves sont couvertes de **sécrétions cireuses et filamenteuses**. Cette espèce est strictement inféodée à l'olivier. Il est considéré comme **ravageur secondaire**, les risques sont faibles.



Photo : Psylle de l'olivier (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :



En prévention, afin d'éviter une prolifération de ces insectes, **en fin d'hiver**, il est possible d'effectuer la **taille des jeunes pousses** pour éliminer les œufs ou les jeunes larves.

Il est également possible de réaliser un **nettoyage des feuilles et des rameaux au jet d'eau** afin d'éradiquer le maximum d'individus.

Par ailleurs, la **présence ou le lâcher d'insectes prédateurs**, tels que les **chrysopes** ou les **punaises du genre *Orius*** sont efficaces pour lutter contre le psylle.



- **Puceron lanigère, *Eriosoma lanigerum***

Des dégâts de **pucerons lanigères** sont signalés Saint-Jean-Cap-Ferrat et Saint-Laurent-du-Var (Alpes Maritimes) sur **pyracantha**. Les attaques sont **modérées**.

Il existe **2 types d'adultes** : les **aptères** de couleur **brun pourprés** et les **ailés** de couleur **marron**. Ils sont recouverts d'une **cire laineuse blanchâtre** et mesurent **2 mm**. Les piqûres de nutrition provoquent la formation de **boursouflures** puis de **galles** et enfin de **chancres** permettant l'attaque facilitée de **pathogènes secondaires** (champignons). Les fortes attaques peuvent **considérablement affaiblir l'arbre**.



Photo : Colonie de pucerons lanigère (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Le choix de la **variété** peut être à prendre en compte car il existe des variétés plus ou moins sensibles.

Limiter les interventions insecticides favorise la présence des **auxiliaires** naturels permettant la régulation de ces ravageurs.

Retrouvez la **présentation des auxiliaires** dans un numéro précédent : [BSV n°3](#), page 12.



Papillon palmivore, *Paysandisia archon*

Aucune observation n'est enregistrée. Il convient de rester attentif pour déceler au plus vite la présence de papillons ou de larves. **La période de vol touche à sa fin.** Les chenilles vont passer l'hiver dans les stipes.



Photo : Papillon palmivore adulte (FREDON PACA)



Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Charançon rouge du palmier, *Rhynchophorus ferrugineus*

Des **palmiers des canaries** présentant des encoches sur les palmes, synonyme **d'attaque de charançon rouge** du palmier sont observés en espaces verts publics à Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes). La période de vol des adultes est toujours en cours (février à novembre). Il faut **éviter de tailler et de blesser les palmiers**. Ces blessures ont un fort pouvoir attractif sur les charançons.

Le **statut réglementaire** du charançon a changé au niveau européen, cependant, il reste **réglementé en France**. Par conséquent, **l'abattage** ou **l'assainissement** des palmiers attaqués reste **obligatoire** et fait l'objet de **protocoles d'intervention** définis par l'Instruction technique DGAL/SDQSPV/2019-531 du 10/07/2019. Tout palmier présentant des attaques en jardinerie et pépinière doit être **détruit**.

Retrouver ces informations dans le [BSV Bilan 2024](#).

Mineuse des agrumes, *Phyllocnistis citrella*

Des attaques de mineuse des agrumes sont observées dans plusieurs communes des Alpes-Maritimes en jardinerie et en jardin privé. **L'intensité** des attaques est jugée **moyenne**.

Retrouver la présentation du ravageur et les méthodes de lutte dans le [BSV n°7](#).



Photo : Mines causées par une larve de mineuse (FREDON PACA)

Echelle de risque :



BSV n°9 du 27/10/2025 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

Gestion du risque :

L'**élimination des jeunes pousses** atteintes peut ralentir le développement du ravageur.

Favoriser les **ennemis naturels**.

Oïdium

Aucun signalement n'est enregistré ce mois-ci.

Otiorhynque, *Otiorhynchus sp.*

Des **dégâts** liés aux otiorhynques sont toujours observés dans le Var et les Alpes-Maritimes.

Retrouver sa description et ses moyens de lutte dans le [BSV n°4](#).

Echelle de risque :



Gestion du risque :



Les **champignons entomopathogènes** (*Metarhizium anisopliae*) ou les **nématodes entomopathogènes** (*Steinernema feltiae*) sont de bons **régulateurs** des ravageurs du sol tels que l'otiorhynque. **Incorporés au substrat** ils lutteront efficacement contre les larves.

Attention à vérifier la présence de ces larves qui ne correspond pas à la période d'expression des dégâts sur feuilles. Il faut également veiller au **respect des conditions de température et d'humidité lors de l'utilisation.**

Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*

Aucune observation n'est enregistrée à cette période de l'année



Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Nous sommes à la recherche de nouveaux **observateurs gestionnaires de gazon sportif (pelouse naturelle de sport, golf)**. Si vous êtes intéressé, Contactez FREDON PACA via les coordonnées qui vous sont fournies en 1^{ère} page de ce bulletin afin que nous puissions échanger ensemble sur le rôle d'un observateur et sur les types de bio-agresseurs à suivre.

Végétation spontanée en JEVI

Aucune observation n'est actuellement signalée. Il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Maladies des gazons

Aucune maladie des gazons n'est actuellement signalée.

Ravageurs des gazons

Aucun ravageur des gazons n'est actuellement signalé.



Autres ravageurs et maladies signalés en JEVI

Criocère du viorne ou galéruque du viorne, *Pyrrhalta viburni*

Une attaque importante de galéruque du viorne est signalée à la Gaude (Alpes-Maritimes).

Présentation du ravageur :

Ce petit **coléoptère** de la famille des **Chrysomelidae** (coléoptères des feuilles) mesure environ **4.5 à 6 mm de long**. Son corps est généralement **brun rougeâtre à brun foncé** avec la tête et les pattes plus sombres. Ses ailes (élytres) sont couvertes de **fins poils** et **striées longitudinalement**. La larve possède un **corps allongé, mou, gris à jaune pâle** et mesure **jusqu'à 10 mm à maturité**. Ce sont les larves qui causent le plus de dégâts en se **nourrissant du tissu des feuilles** entre les nervures donnant un aspect **squelette** aux feuilles. En cas de forte attaque, l'arbuste peut être **sévèrement défolié** et de ce fait **réduire la vigueur de la plante**.



Photos : Défoliation d'une viorne causée par la forme larvaire (CARCASSES G.) et *Pyrrhalta viburni* adultes (CRANSHAW W.)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

En automne, **l'élimination des branches infestées** va permettre la **destruction des œufs** qui devraient éclore l'année prochaine. Il est également important de **favoriser les prédateurs naturels** tels que les **coccinelles** et les **syrphes**.

Dalmaticose de l'olivier, *Botryosphaeria dothidea*

Un observateur signale des **symptômes de cette maladie** sur la commune de Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes).

Présentation de la maladie :

Cette **maladie cryptogamique** est causée par un **champignon, *Botryosphaeria dothidea***. En début d'infection, elle se manifeste par une **tache de quelques millimètres** de diamètre plus ou moins circulaire, de **couleur brune**, formant une **dépression nécrotique** à la surface du fruit. Une fois infectée, l'olive se **dessèche progressivement**, se **momifie** et finit généralement par **chuter**. Ces symptômes apparaissent dans le courant de l'été, durant l'activité de ponte de la mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*). Les dégâts tendent à s'intensifier à partir de la fin août. La lésion nécrotique rend le **fruit impropre à la transformation** pour l'olive de table. Lorsque les olives nécrosées sont récoltées, la **qualité de l'huile s'en trouve dépréciée** (source [France Olive](#)).



Photo : Nécrose causée par la dalmaticose (PINATEL C.)

Echelle de risque :



Mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*

Des mouches de l'olive sont toujours signalées dans les **Alpes-Maritimes**.

Nous vous invitons à consulter le Bulletin de Santé du Végétal « Olivier » sur le site de la DRAAF PACA : [BSV oléiculture n°18 du 17 octobre 2025](#)



Echelle de risque :



Pourridié, *Armillaria sp.*

Un cas de **dépérissement causé par le pourridié** est enregistré dans le secteur de Saint-Jeannet (Alpes-Maritimes). Les symptômes sont observés sur **laurier cerise (*Prunus laurocerasus*)**.

Présentation de la maladie :

Le pourridié (ou armillaire) est un **champignon** pathogène qui touche de **nombreux végétaux ligneux**. Il envahit le **système racinaire et circule sous l'écorce, tout le long du collet**. Dans un premier temps, des **filaments blancs microscopiques**, appelés **mycélium**, se développent dans le sol puis forment par la suite des **filaments** (des **rhizomorphes**) capables de **s'enrouler** autour des racines d'un arbre et de les **faire pourrir**. Petit à petit, c'est tout le système racinaire qui est touché, jusqu'à la base du tronc. Sa présence engendre ainsi la **destruction progressive des tissus vasculaires** et entraîne des **carences hydriques** et **nutritionnelles** provoquant le **dépérissement du feuillage**. L'attaque est **irréversible** et entraîne la **mort rapide et brutale** du végétal atteint. **Aucun moyen de lutte curatif n'est efficace**.



Par la suite, des **bouquets d'armillaire** apparaissent au pied des végétaux atteints. Il s'agit du **mycélium secondaire** qui désigne la **fructification** du champignon apparaissant généralement à **l'automne** sous la forme de **bouquets de petits champignons** à collerette blanc crème, avec un pied fin, surmonté d'un **chapeau couleur miel** plus ou moins étalé selon son âge et **moucheté d'écailles brunes**.



Photo : Frêne colonisé par l'armillaire (Peter O'Connor)

BSV n°9 du 27/10/2025 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

14

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Il existe toutefois des **moyens préventifs** :



- Maintenir un bon **équilibre hydrique** et **d'amendement** au pied des massifs et des arbres
 - Améliorer le **drainage** du sol si besoin
 - Stimuler les **défenses naturelles** des végétaux grâce au **champignon antagoniste *Trichoderma sp.***, qui entre en compétition avec les champignons pathogènes du sol.
 - Si présence de foyers, **éliminer rapidement les plantes touchées** afin de limiter l'extension du pourridié aux autres végétaux.
- **Eviter de replanter** sur une zone déjà infestée.



Processionnaire du pin : Premiers nids observés

L'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé alerte via ses réseaux sociaux sur l'observation des premiers nids !

⚠ Les chenilles processionnaires du pin sont de retour !

Les **premiers nids** ont déjà été observés dans plusieurs régions.

À ce stade de leur développement, les chenilles ne sont **pas encore urticantes** : c'est donc une bonne période pour **éliminer les nids avant qu'ils ne deviennent dangereux**.

Attention cependant : les nids sont souvent discrets et situés en hauteur, sur les branches les plus exposées au soleil – comme sur les photos partagées ci-dessous.

📍 Pour signaler un nid : <https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr>

Pour en savoir plus :

- Consultez notre site internet : <https://chenille-risque.info/>

- Écoutez notre podcast : <https://fredon.fr/publications/podcast-fredonnons-la-nature>



L'Observatoire des chenilles processionnaires (FREDON France) et son comité technique composé de spécialistes de différents horizons ont élaboré un **recueil des méthodes de lutte** contre les Processionnaires du chêne et du pin. Retrouvez ce recueil ici : <https://chenille-risque.info/outils/documentations/#1684249162870-4655b2f9-e671>

Pour en savoir plus : <https://chenille-risque.info/>



Note nationale SORE *Popillia Japonica*

Le scarabée japonais, *Popillia japonica* est un insecte polyphage classé **organise de quarantaine prioritaire (OQP)** dans l'Union européenne. Déjà présent dans le nord de l'Italie depuis 2014, il a été détecté dans le Haut-Rhin début juillet 2025.

Cet **insecte exotique envahissant** est une **menace majeure** pour plus de 400 espèces végétales, dont la **vigne**, les **arbres fruitiers**, le **maïs**, les **cultures maraîchères** ou encore les **gazons**.

Les **adultes** visibles l'été, dévorent les feuilles en laissant un aspect en **dentelle**. Ils peuvent aussi s'attaquer aux fruits et aux fleurs. Les **larves** elles, passent l'hiver dans le **sol**, elles remontent à la surface au printemps et se nourrissent des **racines de graminées**, mais apprécient également les racines d'autres plantes. Ces **larves blanchâtres** à tête orange/brun clair se nymphosent au bout de 4 à 6 semaines, le scarabée adulte émerge entre **mai et juillet** et commence à se reproduire rapidement.

Qualifié d'insecte "**auto-stoppeur**", il se déplace sur de longues distances grâce aux transports humains. Les larves peuvent être transportées par la **terre** entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture.

La **vigilance** de tous est de mise ! La prévention de son introduction repose en premier lieu sur la surveillance, pour détecter rapidement sa présence sur le territoire. Si vous pensez être en présence d'un **scarabée japonais**, il faut le signaler à l'adresse suivante avec des **photos**, en indiquant en sujet « **signalement Popillia** » :

FREDON PACA : Tél. : 04 90 27 26 70 Adresse mail : accueil-solliies@fredon-paca.fr

DRAAF PACA : Tél. : 04 13 59 36 00 Adresse mail : sral.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

BSV n°9 du 27/10/2025 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

17



Scarabée japonais

PLANTES EN DANGER

Soyez vigilants
Ne faites pas voyager les plantes pour éviter son introduction sur le territoire.

Surveillez vos végétaux
Si vous reconnaissez cet insecte, envoyez une photo, en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée à votre direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*), originaire d'Asie et présent en Europe depuis 2014, est extrêmement dangereux pour les végétaux et étend progressivement son aire de répartition : il a été intercepté en Suisse et en Allemagne en 2021, à quelques kilomètres de la frontière française.

Il s'attaque à 300 espèces de plantes parmi lesquelles la vigne et les gazon ; il dévore le feuillage et sa larve les racines.

Une détection précoce permet de prendre des mesures de lutte appropriées.



agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger

Lire la note complète [ICI](#)

Notes nationales biodiversité

Publiées par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), elles mettent en avant les bonnes pratiques agricoles concourant au maintien ou à l'amélioration de la biodiversité. Elles se composent d'un volet biodiversité et d'un volet sur la santé générale des agroécosystèmes.

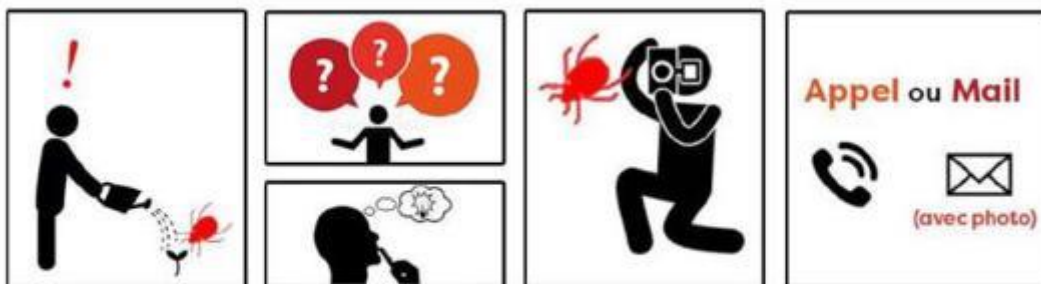
Cliquez sur les vignettes pour accéder aux notes.





Que faire en cas d'observation d'un organisme nuisible ?

En cas d'observation d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, il convient de prendre des photographies et de nous les envoyer par mail aux adresses mentionnées ci-dessous, en prenant soin de mentionner une localisation précise, le végétal concerné et la date d'observation.



Crédit : BSV FREDON Nouvelle-Aquitaine



Fiches de reconnaissance SORE (Surveillance Officielle des Organismes nuisibles Réglementés ou Émergents)

Retrouvez les **fiches de reconnaissance de différents organismes réglementés sur la plateforme d'Épidémiosurveillance en Santé Végétale (ESV)** : <https://plateforme-esv.fr/index.php/Diag>

De nouvelles fiches sont régulièrement publiées.

Vous pouvez également **recevoir les bulletins de veille hebdomadaires et mensuels** en suivant le protocole ci-dessous :

- 1- Envoyer un mail à l'adresse suivante sympa@groupes.renater.fr en **utilisant l'adresse mail sur laquelle vous souhaitez recevoir les bulletins de veille**
- 2- Indiquer dans l'objet du message : **Subscribe esv_veille_newsletter Prénom Nom (indiquez vos propres prénom et nom)**
- 3- Laisser le **corps de message vide**

Mise à jour de la liste des produits de biocontrôle

Cette note établit la **liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle**, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime. Elle définit également la **méthodologie d'élaboration** de la liste, et notamment les critères généraux de **définition des produits** concernés. Elle est mise à jour tous les mois.

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2025-10/2025-606_final.pdf

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Chaque serre étant une unité autonome de production, ce conseil est d'autant plus vrai pour les productions sous serres.



Comité de rédaction

FREDON PACA : ARNAUD Lucile et DUIJNDAM Anne-Laure

Observations

FREDON PACA, A2VP, AgrobioTECH, Commune de Port de Bouc, Agrodiagnostic, Botanic, Terres d'Azur, Arboris consultants, Jardinerie NOVA, Ville de Vitrolles, Espace Paysage (Groupe Genre), Vastel C.

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

